

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SECRETARIAT

SESSION 2003

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE E1 (Unités : U11, U12, U13)

SOUS-ÉPREUVE 1A (Unité U11)

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

Coefficient : 5

Durée : 3 heures

Matériel autorisé : CALCULATRICE

Circulaire 99.186 du 16 mai 1999 : " Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Chaque candidat ne peut utiliser qu'une seule machine sur table.

En cas de défaillance, elle pourra cependant être remplacée.

Les échanges de matériel entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices sont interdits."

Document autorisé : MANUEL DE COMPTABLE

Note de service du 25 mai 1982 : « Le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes, à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

Le prêt de ce document est interdit pendant la durée de l'épreuve. »

Important

Cette épreuve est composée de pages numérotées de 1 à 10.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

GB AFFICHAGE

Guide de correction

Rappel du barème figurant dans le sujet

	Pages	Barème
Présentation de l'entreprise	3	35 points
Dossier 1		
1 ^{ère} partie	4	20 points
- Rédiger un courrier		
2 ^{ème} partie	5	15 points
- Analyser une lettre		
- Compléter une structure de base de données		
- Aménager une lettre-type		
- Préparer une requête		
	6	45 points
Dossier 2		
1 ^{ère} partie		20 points
- Concevoir un tableau		
2 ^{ème} partie		25 points
- Calculer un ordre de publicité		
	7	20 points
Dossier 3		
1 ^{ère} partie		6 points
- Enregistrer des pièces comptables		
2 ^{ème} partie		14 points
- Compléter un tableau d'anomalies		
- Enregistrer des écritures de régularisation		
	TOTAL	100 points

Corrigé dossier 1 : 1^{ère} partie sur 20 points

Courrier à rédiger

Forme : 5 pts

- **style : 3 pts**
 - très correct 3 pts
 - correct 2pts
 - incorrect 0 pt
- **orthographe : 2 pts**
 - 0 fte 2pts
 - 1 à 2 ftes 1 pt
 - + de 2 ftes 0

Contenu : 15 pts

- **mentions : 4pts**
 - coordonnées destinataires : 1 pt
 - objet : 1 pt
 - date : 1 pt
 - signature : 1 pt
- **texte : 11pts**
 - formule introductive : 2pts
 - rappel des termes du contrat :4pts
 - suite à donner :4pts
 - relation commerciale : ajouter 2 pts
 - formule de politesse : 1 pt

Monsieur Xavier Martin

128 rue Nationale

62660 BEUVRY

Objet :
Votre contrat

Saint-Omer,
le 20 juin 2003

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 19/06, relatif au panneau publicitaire que nous exploitons sur votre propriété, 128 rue Nationale à Beuvry.

Cette exploitation fait l'objet de l'engagement locatif n° 1189 que nous avons signé le 1^{er} septembre 1997 pour une durée de 6 ans. L'article 2.2 de ce contrat prévoit que sa dénonciation doit intervenir trois mois au moins avant son expiration, soit avant le 1^{er} juin 2003. **4pts**

Votre courrier nous étant parvenu le 20 juin, nous ne pouvons y donner suite. L'engagement locatif est renouvelé par tacite reconduction pour une durée d'un an, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2004. **4pts**

2pts Nous restons à votre disposition pour examiner les raisons qui vous ont amené à envisager la dénonciation de ce contrat et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués. **1pt**

Le Responsable Patrimoine,

1 pt

0306-SEC ST Abis

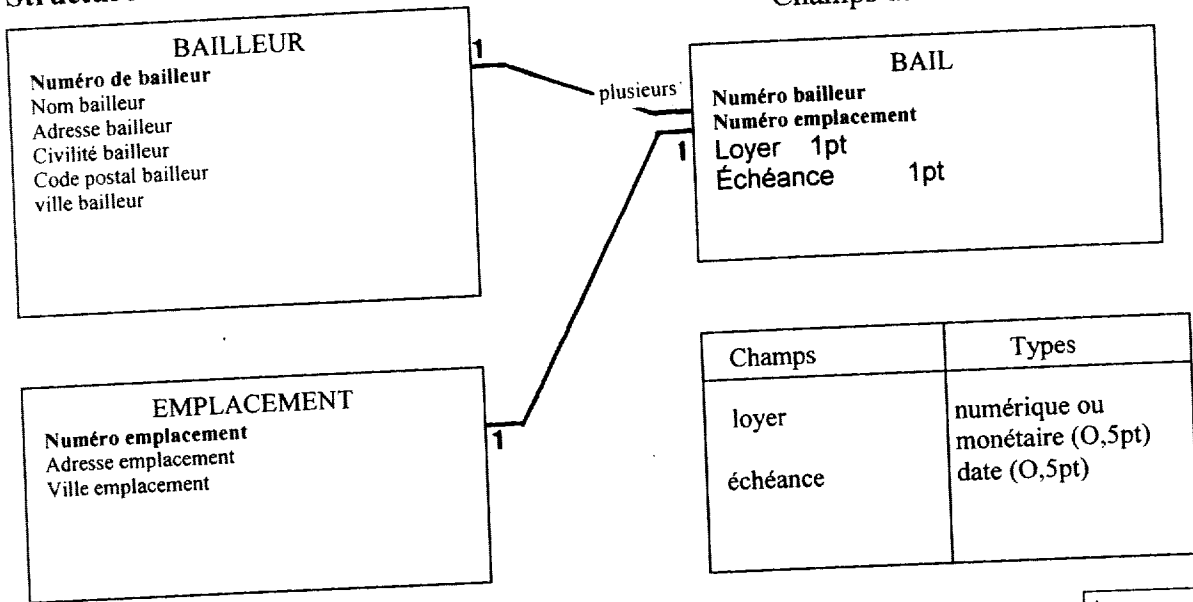
Michel Cagniac

Corrigé dossier 1 : 2^{ème} partie sur 15 points

Annexe A-2

Structure de la base de données sur 4 points

Champs dans la table bail : 1 pt



Champs	Types
loyer	numérique ou monétaire (0,5pt)
échéance	date (0,5pt)

Annexe A-3

Tableau d'analyse de la requête sur 4 points

Tables utilisées	Champs projetés	Critères de sélection	Points
BAILLEUR	Civilité bailleur		0,25
BAILLEUR	Nom bailleur		0,25
BAILLEUR	Adresse bailleur		0,25
BAILLEUR	Code postal bailleur		0,25
BAILLEUR	Ville bailleur		0,25
BAIL	Numéro emplacement		0,25
EMPLACEMENT	Adresse emplacement		0,25
EMPLACEMENT	Ville emplacement		0,25
BAIL	Loyer		1
BAIL	Échéance	=30/06/03	1

Opération qui permet de trouver les données relatives à l'emplacement à partir du numéro de bailleur :
 Il s'agit d'une jointure 1 point

Lettre type sur 6 points

0,5 par champ (une seule fois
pour «civilité bailleur »)
1 pour champ LOYER et pour
le champ ÉCHÉANCE



AFFICHAGE

« CIVILITÉ BAILLEUR » « NOM BAILLEUR »
Monsieur PRUDHOMME Raymond

« ADRESSE BAILLEUR »
3 route de Wisques

« CODEPOSTAL BAILLEUR » « VILLE BAILLEUR »
62380 SETQUES

Objet :

Emplacement n° 369 « NUMÉRO EMPLACEMENT » Saint-Omer
le 20 juin 2003

« CIVILITÉ BAILLEUR »
Monsieur,

« LOYER* »
Veuillez trouver ci-joint un chèque de 305 euros correspondant à la

« ADRESSE EMPLACEMENT »

location de l'emplacement publicitaire sis rue de Calais Impasse Saint-Arnould à

« VILLE EMPLACEMENT » « ÉCHÉANCE* »

Saint-Omer à l'échéance du 30/06/03.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

« CIVILITÉ BAILLEUR »
Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur,

François Garchette

* Respecter les propositions du candidat en annexe 1

Corrigé dossier 2 : 1^{ère} partie sur 20 points

Organisation du travail des afficheurs

Présentation : 2 pts (accepter sous forme de planning)

Titre : 2 pts

Afficheurs : 2 pts

Jours : 2 pts ou 0 si colonne pour vendredi

Organisation de l'affichage : 0,5 pt par renseignement exact (code client, ville, nom du réseau)
Diviser le nombre de points sur cette partie par 2 si le renseignement est incomplet.

Organisation du travail des afficheurs Semaine 27

TABLEAU : SEMAINE 27
du 30 juin au 3 juillet

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Secteur 1 Arnaud	Matin	5749 –Dunkerque Agglovision rouge	5788 - St Omer Agglovision bleu	5784 – Hazebrouck Agglovision rouge	5725 St Omer Pérevision vert
	Après midi	5749 – Dunkerque Agglovision rouge	5788 - St Omer Agglovision bleu	5784 – Hazebrouck Agglovision rouge	5725 - St Omer Pérevision vert
Secteur 2 Michel	Matin	5749 –Dunkerque Agglovision rouge	5769 –Béthune Prestivision jaune	5782 –Lens Sectovision rouge	5725 - St Omer Pérevision vert
	Après midi	5749 – Dunkerque Agglovision rouge	5769 – Béthune Prestivision jaune	5782 – Lens Sectovision rouge	
Secteur 3 Christophe	Matin	5745 –Montreuil Agglovision bleu	5731 – Arras Agglovision bleu	5715 – Arras Agglovision rouge	5725 –Arras Pérevision vert
	Après-midi	5745 – Montreuil Agglovision bleu	5731 – Arras Agglovision bleu	5715 –Arras Agglovision rouge	5725 – Arras Pérevision vert

Accepter : que l'entretien soit le matin

Corrigé dossier 2 : 2^{ème} partie

ordre de publicité

sur 25 pts

Annexe B

**SIÈGE SOCIAL
ST-OMER**
34, rue du Gial Sarrail
B.P. 186 - 62504 ST-OMER
Tél: 03 21 98 12 12
Fax: 03 21 98 14 62

**SUCCURSALE
SECLIN**
18, rue Luyot
Z.I. B
59113 SECLIN
Tél: 03 20 90 18 16
Fax: 03 20 90 67 05



**SUCCURSALE
DUNKERQUE
COUDEKERQUE**
Rue Célestin Malo
59210 COUDEKERQUE
BRANCHE
Tél: 03 28 66 26 22
Fax: 03 28 66 25 07

**SUCCURSALE
AMIENS**
321/323, route de Paris
80000 AMIENS
Tél: 03 22 95 76 04
Fax: 03 22 89 04 63

AFFICHAGE

M.DOUTEY.....

ORDRE DE PUBLICITÉ

De la Société *.BOUTIQUES AUDOMAROISES.....*

N° *.251/2003.....*

Dont le siège est situé. *.Place Victor Hugo.....*

Le *.20/06/03.....*

SAINTE OMER.....

passé ordre ou commande ferme, après avoir pris connaissance des conditions de l'année.
Les remises proposées restent valables 8 jours après la date indiquée ci-dessus.

Libellé Produit	N° de semaine	Prix HT	Abattement semaine supplémentaire	Prix HT net
<i>AGGLOVISION BLEU HAZEBROUCK</i>	<i>51</i>	<i>3370.00</i>		<i>3370.00</i>
<i>AGGLOVISION BLEU HAZEBROUCK</i>	<i>52</i>	<i>3370.00</i>	<i>40 %</i>	<i>2022.00</i>
<i>Pérevision VERT SAINT OMER</i>	<i>50</i>	<i>4320.00</i>		<i>4320.00</i>
<i>Pérevision VERT SAINT OMER</i>	<i>49</i>	<i>4320.00</i>	<i>40 %</i>	<i>2592.00</i>
<i>PRESTIVISION JAUNE SAINT OMER</i>	<i>51</i>	<i>4570.00</i>		<i>4570.00</i>
<i>PRESTIVISION JAUNE SAINT OMER</i>	<i>52</i>	<i>4570.00</i>	<i>40 %</i>	<i>2742.00</i>
				<i>19616.00</i>
<i>Remise référence 15 %</i>				<i>2942.00</i>
				<i>16673.00</i>
<i>Remise pour prise d'ordre anticipée 6 %</i>				<i>1000.42</i>
				<i>15673.18</i>
<i>Remise pour client local 15 %</i>				<i>2350.98</i>
Montant net hors taxes				13322.20

P/P S. A. G&B AFFICHAGE

Signature

le.....

LU & APPROUVÉ – BON POUR ACCORD

Fait à.....

Signature du client

0306-SEC ST Abis

DOSSIER 3 PREMIÈRE PARTIE

CORRIGÉ SUR 13 POINTS

ANNEXE C

G&B AFFICHAGE

BORDEREAU DE SAISIE

Année : 2003

Code journal	Date	N° compte	Libellés	N° pièce	Débit		Crédit	
VT	20/06	41119072	SUPER U	2203206	7441	51		
		70600001					6222	00
		44571000					1219	51
VT	20/06	70900000	NORD FRANCE	2203207	618	41		
		44571000			121	21		
		41114038					739	62
AC	20/06	60630000	LEROY MERLIN	06-2004	183	79		
		44566000			35	30		
		76500000					3	68
		40108520					215	41
OD	23/04	65800000	MR BRICOLAGE	2202380	0	07		
		41113161					0	07
VT	28/04	41105310	MR BRICOLAGE A	2202510	7145	77		
		41113161	BRICORAMA				7145	77
BQ	18/05	41113161	MR BRICOLAGE	0001502	36	00		
		51210000					36	00

0.5 ou 0 globalement pour les codes journaux
0.5 ou 0 globalement pour les dates

DOSSIER 3 DEUXIÈME PARTIE

CORRIGÉ SUR 7 POINTS

TABLEAU D'ANOMALIES

NUMÉRO ET NOM DU CLIENT :		41113161 MR BRICOLAGE
Types d'anomalies	Remarques constatées (document, date, somme, explication)	
<input type="checkbox"/> inversion de chiffres <input type="checkbox"/> erreur d'imputation de comptes <input checked="" type="checkbox"/> arrondi du règlement <input type="checkbox"/> absence de règlement <input type="checkbox"/> escompte conditionnel	Facture n° 2202380 du 14/04/03 de 3 696,07 et le chèque n° 573 du 23/04/03 de 3 696,00 arrondi par le client.	
<input type="checkbox"/> inversion de chiffres <input checked="" type="checkbox"/> erreur d'imputation de comptes <input type="checkbox"/> arrondi du règlement <input type="checkbox"/> absence de règlement <input type="checkbox"/> escompte conditionnel	Facture n° 2202510 du 28/04/03 de 7145,77 concerne BRICORAMA.	
<input checked="" type="checkbox"/> inversion de chiffres <input type="checkbox"/> erreur d'imputation de comptes <input type="checkbox"/> arrondi du règlement <input type="checkbox"/> absence de règlement <input type="checkbox"/> escompte conditionnel	Facture n° 2202630 du 04/05/03 de 5 837,20 et chèque n° 592 du 18/05/03 de 5 837,20 (voir remise de chèques) et non de 5 873,20.	
<input type="checkbox"/> inversion de chiffres <input type="checkbox"/> erreur d'imputation de comptes <input type="checkbox"/> arrondi du règlement <input type="checkbox"/> absence de règlement <input type="checkbox"/> escompte conditionnel	Aucune autre anomalie formulée	

2 points par anomalie

1 point supplémentaire pour n'avoir détecté que les 3 anomalies attendues (la facture n° 2202805 de 6583.20 € respecte les conditions de règlement)